

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 346

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

scrutin. Cette attitude réservée, qui a beaucoup étonné un journal féministe anglais habitué à d'autres méthodes, se justifiait, semble-t-il, du fait que les organisations paroissiales elles-mêmes avaient pris en main cette activité et présenté des candidates. Nous l'avons expérimenté dans des cas analogues dans d'autres cantons, à Genève notamment, où l'intervention directe des groupements féministes aurait risqué de nuire à la cause en donnant un autre caractère à la propagande; et d'ailleurs, ces groupements étant forcément neutres au point de vue confessionnel, ce n'est qu'avec discrétion et mesure qu'il leur est possible de s'occuper de féminisme ecclésiastique. Nous ne croyons pas cependant, comme notre confrère, que ces élections ecclésiastiques n'aient rien à voir avec les progrès du féminisme en général, et que le suffrage dans l'Eglise soit une chose et le suffrage municipal ou parlementaire une autre, la division étant nettement tranchée. Notre expérience nous a montré au contraire que le suffrage féminin ecclésiastique, en amenant les femmes à participer directement et activement aux responsabilités de l'Eglise à laquelle elles appartiennent, contribue à leur faire comprendre qu'il est d'autres responsabilités collectives dont il est leur devoir de prendre aussi leur part; qu'il prouve aussi aux adversaires de nos idées que les femmes savent faire usage des droits qu'elles possèdent en se rendant nombreuses aux scrutins paroissiaux; et enfin qu'il permet dans un domaine donné cette collaboration de l'homme et de la femme pour le bien commun, qui est, après tout, l'une des meilleures définitions de l'on puisse donner du féminisme.

E. Gd.

La „guerre du lait“ à Bienne

Pendant la guerre mondiale, alors que la mobilisation et ses conséquences avaient absorbé la majeure partie des forces masculines de notre pays, le seul moyen de parer à la pénurie de garçons laitiers fut l'organisation, dans la plupart de nos villes suisses, de dépôts de lait, auxquels, bon gré, mal gré, toutes les ménagères durent aller chaque jour s'approvisionner. Elles s'y soumettaient, nous nous en souvenons toutes, si malcommode que cela fût de transporter de rue en rue le délicat liquide, et si précieux que fût le temps que cela leur faisait perdre. Mais à période exceptionnelle, mesures exceptionnelles, et l'on ne se plaignait pas.

Le retour à un état de choses normal ramena aussi les garçons laitiers à leur poste, et à travers les villes suisses, le lait fut de nouveau livré à domicile. A une exception près, toutefois: à Bienne, les laitiers maintinrent le système de guerre et continuèrent à obliger les ménagères à venir elles-mêmes chercher leur lait. Ce qui n'allait pas sans susciter quelque mécontentement chez nombre d'entre elles, mais elles étaient isolées, sans contact direct les unes avec les autres, — et ce n'est que tout récemment, quand fut organisée à Bienne une Association des ménagères, que l'affaire prit une autre tournure.

Soutenue par treize des groupements féminins de la ville, — groupements professionnels comme celui des institutrices et des membres de l'Union féminine des arts et métiers, groupements philanthropiques comme les Amies de la Jeune Fille et la Société d'Utilité publique, groupements confessionnels comme l'Association des femmes israélites et celle des femmes catholiques-libérales, groupements féministes, comme les Sections de l'Association suisse pour le Suffrage, groupement politique comme celui des femmes socialistes: et si nous les énumérons ici, c'est pour bien montrer l'unanimité dans la diversité de ce mouvement féminin, — soutenue donc par toutes ces Sociétés, l'Association des ménagères bernoises adressa d'abord une requête à l'Association des détaillants de lait. Requête à laquelle il fut seulement répondu par de mauvais prétextes: il serait moins hygiénique de livrer le lait à domicile (ce que contesta formellement une expertise du chimiste cantonal), cela augmenterait son prix de revient (alors que les Biennoises le payent exactement au même taux que dans le reste de la Suisse), etc., etc. Une réunion des représentants des deux parties eut alors lieu sous la présidence du directeur de la police, M. Bourquin, à la suite de laquelle, après deux heures et demie de discussion, les détaillants de lait se refusèrent opiniâtrement à changer leur système de livraison, et par dessus le marché, en manière de représailles, installèrent immédiatement des dépôts de lait dans les quartiers excentriques de la ville, où jusqu'alors, ils avaient livré le précieux liquide à domicile.

Alors, la moutarde monta au nez des femmes de Bienne, et elles convoquèrent une Assemblée de protestation dans la salle de l'Hôtel de Ville. Assemblée dont le succès fut éclatant. Du monde dans tous les coins et recoins, des exposés parfaitement clairs de Mmes Bodmer et Gétaz, une indignation unanime, l'opinion se faisant jour —

et ceci ne nous est point indifférent au point de vue du suffrage — que M. Gnägi, conseiller national, et l'un des gros bonnets de l'Association des détaillants, ne traiterait sans doute point ainsi les femmes en quantité négligeable s'il devait aussi compter sur leurs voix pour lui assurer son siège à Berne! Pour finir, cette Assemblée vota à l'unanimité une résolution par laquelle les huit cents femmes présentes, appartenant à tous les milieux, à tous les âges, à toutes les situations, se déclaraient prêtes à engager la lutte contre la dictature des marchands de lait, à employer pour cela tous les moyens qu'elles estimeraient bons, et donnaient à ces messieurs un délai de trois jours pour changer d'avis. Après quoi elles aviseraient.

Au bout des trois jours, point de réponse à la lettre officiellement adressée à l'Association des détaillants. Alors les Biennoises ont tout simplement déclaré le boycott sur les marchands de cette Association. Elles ont largement distribué dans toute la ville des feuilles de propagande engageant toutes les ménagères à se joindre à elles, à n'utiliser momentanément que du lait condensé, et à renoncer à tout autre lait, sauf pour les malades et les enfants, indiquant en outre les magasins dans lesquels on pouvait se procurer des produits laitiers provenant d'autres cantons. Cet appel à la solidarité féminine n'est pas resté vain, car dès le premier samedi qui suivit la proclamation de ce boycott, un comptoir de produits laitiers, rapidement organisé au marché de la ville, sous le contrôle des Associations féminines de Bienne et portant leur enseigne, fut littéralement assailli par les acheteuses, et put tout juste suffire aux demandes. En outre, et ainsi qu'il fallait s'y attendre, plusieurs grandes exploitations agricoles firent immédiatement au Comité d'action des propositions pour la livraison du lait à domicile au même prix que dans les dépôts, si bien que, pour le 1^{er} janvier, nos vaillantes ménagères comptaient avoir à leur disposition la quantité de lait nécessaire pour suffire à tous les besoins de toutes celles qui se seraient inscrites auprès du Comité d'action. Les détaillants ont commencé par rire jaune, puis ils ont eu recours au moyen peu honorable de la menace, annonçant par la voie des communiqués à la presse que, boycotté pour boycott, ils riposteraient en mettant à leur tour l'interdit sur les magasins et les maisons de commerce des maris de celles qui ont mené la « guerre du lait ». Ils procédèrent ne font que qualifier leurs auteurs.

Toute cette histoire est extrêmement intéressante et instructive. Au point de vue féministe d'abord, elle prouve de quoi les femmes sont capables, et comment elles comprennent la discipline et la solidarité (et faut-il ajouter qu'il y a peu de villes où la population soit aussi divisée qu'à Bienne, non pas seulement en matière politique, mais aussi en matière linguistique, puisqu'il a fallu y créer deux groupes suffragistes, l'un de langue française, l'autre de langue allemande). Elle prouve aussi que les femmes savent combattre pour leur bon droit, et savent organiser rapidement et pratiquement une action d'ampleur. Et au point de vue économique, elle prouve encore quelle puissance détiennent entre leurs mains les acheteuses, et en ce qui nous concerne, les acheteuses, et combien de réformes de tout ordre nous pourrions obtenir si nous savions nous servir de cette puissance. C'est ce qu'avait relevé, il y a déjà bien longtemps, un des initiateurs du mouvement des Ligues d'acheteuses, le célèbre économiste français, Charles Gide, quand il écrivait que l'acheteur était un roi, mais un roi faiblard. L'exemple de Bienne prouve que les femmes, si elles savaient et si elles voulaient, pourraient être des reines actives.

M. F.

(D'après le Schweizer Frauenblatt)

A travers les Sociétés

Genève. — Après la Journée de la Femme pour la Paix. — Le Comité d'action de cette Journée nous communique ce qui suit:

Notre appel financier aux vingt Sociétés participantes a produit la somme de 190 fr., ce qui fait que, pour couvrir les frais de confection des clichés des pensées de la paix à passer dans les cinémas, nous avons dû demander au Fonds permanent de la Journée de la Femme pour la paix, constitué l'an dernier, une avance de 100 fr. D'autre part la vente du ruban blanc a produit, tous frais déduits, la somme totale de 1040 fr. ce qui nous a permis, en premier lieu, non seulement de rembourser cette avance au Fonds permanent, mais encore de le porter à 514,65 fr. en y versant le solde de 25,55 fr. Et en second lieu, nous avons pu consacrer 960 fr. à des marraînes d'enfants malheureux dans des pays souffrant encore des suites de la guerre, à raison d'un dans chacun des pays suivants: Allemagne, Autriche, France (nord), Arménie, Russie, Yougoslavie, Hongrie, Suisse à l'étranger, ces enfants devenant ainsi en quelque sorte les filleuls des femmes de Genève.

Le Comité d'action tient encore à signaler que les 27 clichés, qui ont passé dans des cinémas et

à la Comédie ayant été payés par lui, lui appartenant, et il pense que les unes ou les autres des Sociétés représentées dans le Comité d'action voudront peut-être les utiliser à l'occasion d'une séance ou d'une conférence, le choix des pensées de paix qui y figurent ayant été très soigneusement fait et de façon très variée. Ces clichés sont actuellement en dépôt à l'Union des Femmes: prière à toutes les Sociétés qui voudraient s'en servir de s'adresser à la Secrétaire, Mlle Renée Bergher.

AVIS IMPORTANT. — Ce numéro étant envoyé à un très grand nombre de nouvelles adresses, nous prions nos anciens abonnés de bien vouloir nous excuser si, malgré tout le soin que nous avons apporté à collationner les listes qui nous ont été remises, des confusions ont pu se produire dont le résultat serait que des personnes déjà abonnées reçoivent encore une fois ce même numéro à titre de spécimen. Il n'y aurait dans ce cas qu'à nous retourner simplement le N° à double.

L'ADMINISTRATION DU MOUVEMENT.

Notre Bibliothèque

Adèle SCHREIBER: *Mutter und Kind*. Un calendrier de la mère pour l'année 1931. Zentralverlag G.M.B.H., Berlin W 35, Potsdamerstrasse 31. Prix: 3 M.

Pour la quatrième fois paraît cette intéressante publication. Chaque feuillet à détacher présente une jolie image photographique en couleurs, avec un texte approprié. Bons conseils pour l'hygiène, l'éducation et le développement moral des enfants. Au double point de vue artistique et pédagogique, l'œuvre de Mlle Schreiber, députée au Reichstag, est une fort jolie chose à conserver dans les archives d'une famille.

J. V.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 9 janvier:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, 20 h. 30, Foyer féminin, 20, rue de Bourg: Soirée familière: 1. *La langue française aux prises avec le féminisme*: Dr. Muret; 2. *La femme vaudoise*, lecture par Mlle Paché de quelques extraits du travail de M. Gabbud; 3. *Solidarité féminine*: Mlle S. Bonard. — Thé après la séance.

Samedi 10 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont: 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: *Enfants arriérés*, causerie par Mlle Alice Descœudres (2^e causerie de la série sur l'enfance).

IV^e Journée des Femmes vaudoises

Mardi 27 janvier 1931, à Lausanne

Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

10 h. 15. *Chœur d'ensemble: Chantons notre aimable patrie*. — Bienvenue. — *Allocution de M. le Conseiller d'Etat Paschoud*. — *La protection de l'enfant hors de la famille*, par Mlle L. COMTE, avocate (Lausanne). — *Les Tribunaux pour enfants et leurs services auxiliaires*, par Mlle LEUCH (Lausanne). — Ces deux sujets seront précédés d'une courte introduction de Mlle FONJALLAZ.

Prière patriotique: DALCROZE.

14 h. 15. *Ce que femme veut...*, par Mlle GILLBERT.

La séance de l'après-midi sera agrémentée par des productions diverses: Lecture, morceaux choisis (Mlle Daulte), musique, chant, etc.

Prière de communiquer cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (coudre, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Nous vous engageons vivement à apporter des provisions à prendre votre repas en commun à la Salle des XXII Cantons: à midi et demi de la soupe et du pain seront servis (60 cent., pourboire compris), à 16 h. 30, un thé, pour le prix de 50 cent. Les frais de la Journée étant assez élevés, une collecte sera faite à la sortie.

Pour faciliter l'organisation de la Journée, plus spécialement du repas de midi, le Comité serait reconnaissant aux participantes de bien vouloir s'inscrire à l'avance auprès de Mlle COUVREUX-DE-BUË, 5, rue du Clos, Vevey, avant le 20 janvier. A la même adresse on peut encore se procurer des feuilles d'invitation.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot

Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes

Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration

R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

Avant d'acheter ou d'échanger une machine à écrire

essayer la **Triumph N° 10**et la **Triumph portable**

Machine à écrire les chèques

SAFE-GUARD**E. BERRAZ**

Agence Générale

3, Place des Bergues

GENÈVE

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Maison du Peuple, 15 h.: Thé mensuel. Causerie d'intérêt féminin.

Lundi 12 janvier:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Foyer féminin, 11, Cours de Rive, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

SION: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence publique et gratuite sous les auspices de l'A.S.S.F., par Mlle G. Vallé-Genairon (Mâcon), présidente de la Fédération féministe du Sud-Est de la France.

MARTIGNY: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence publique et gratuite par Mlle Vallé-Genairon.

Mardi 13 janvier:

GENÈVE: Club International, 4, rue de Monthoux, 20 h.: Dîner d'adieu offert à Dame Rachel Crowley, Chef de la Section sociale de la S.d.N., sous les auspices des grandes organisations féminines internationales, et sous la présidence de Mlle Emilie Gourd. S'inscrire au Club International (cartes à 5 fr.).

Mercredi 14 janvier:

NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: *Le programme du parti socialiste*, conférence par M. E.-P. Graber, conseiller national.

MONTHEVY: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence publique et gratuite par Mlle Vallé-Genairon.

Samedi 17 janvier:

MONTEUX: Groupe suffragiste, 20 h. 15: *Pourquoi les femmes demandent-elles le droit de vote?* conférence publique et gratuite par Mlle Vallé-Genairon.

Lundi 19 janvier:

MORGES: Groupe suffragiste, 20 h. 15: *Pourquoi les femmes demandent-elles le droit de vote?* conférence publique et gratuite par Mlle Vallé-Genairon.

BALE: Association bâloise pour le Suffrage, Hôtel Baslerhof, 20 h.: Assemblée générale annuelle: 1. Rapports d'vers; 2. *Que j'ersons de nos droits politiques?* courte introduction au programme politique féminin, par Mlle Vischer-Althoff; *Quelques réflexions sur la presse féminine*, par Mlle Emilie Gourd.

Mardi 20 janvier:

BULLE: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, causerie par Mlle Vallé-Genairon.

Mercredi 21 janvier:

GENÈVE: Association genevoise de femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *Progrès récents des recherches expérimentales sur la sexualité*, par Mlle K. Ponce, Dr. es sciences, assistant-directeur adjoint de la station de zoologie expérimentale de l'Université.

LEYSIN: Groupe suffragiste: *Pourquoi les femmes demandent-elles le droit de vote?* conférence publique et gratuite par Mlle Vallé-Genairon.

Jeudi 22 janvier:

ROMONT: *Le rôle de la femme dans la famille et la société*, conférence publique et gratuite par Mlle Vallé-Genairon.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Et.-Dumont

Tél. 42.781

Bureau d'Adresses

Circulaires .. Adresses
Plage .. Encartage, etc.

Travail soigné et exact fait par des
chômeuses sous une direction experte

PRIX MODÉRÉS

Si toutes les maîtresses de maison
avaient visité les installations des

LAITIERES RÉUNIES

toutes les femmes exigeraient les
produits laitiers provenant des

LAITIERES RÉUNIES

HYGIÈNE - PROPRETÉ - QUALITÉ

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER